



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le mercredi 1er juin 2016 — Vol. 44 N° 58

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des relations avec les citoyens

Le mercredi 1er juin 2016 — Vol. 44 N° 58

Table des matières

Élection du président, M. Marc Picard	1
Élection du vice-président, M. Michel Matte	1

Intervenants

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée
M. Marc Picard, président de la commission

Mme Lise Lavallée
Mme Véronique Tremblay
M. Michel Matte

Le mercredi 1er juin 2016 — Vol. 44 N° 58

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Dix-sept heures quatorze minutes)

Le Président (M. Chagnon) : Je vois que vous avez mis le dernier président dehors, ça va bien.

Alors, je constate le quorum. Je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission. Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un membre du deuxième groupe d'opposition et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Marc Picard

Je suis prêt à recevoir les propositions pour le poste de président. Oui.

Mme Lavallée : Oui. Je propose que le député de Chutes-de-la-Chaudière soit élu président de la Commission des relations avec les citoyens.

Le Président (M. Chagnon) : Oui. Pensez-vous que c'est une bonne idée? M. le député de Chutes-de-la-Chaudière, acceptez...

M. Picard : C'est avec un immense plaisir que j'accepte.

Le Président (M. Chagnon) : Ah oui?

M. Picard : Oui.

Le Président (M. Chagnon) : C'est la surprise générale, probablement.

M. Picard : Oui, oui.

Le Président (M. Chagnon) : D'accord. Alors, puisque vous l'avez accepté, maintenant nous allons procéder au restant de la confirmation, peut-être, de cette proposition. Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement adoptent cette proposition?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Chagnon) : Est-ce que les membres de l'opposition officielle adoptent cette proposition?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Chagnon) : Est-ce que les membres du deuxième groupe parlementaire adoptent cette proposition?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Chagnon) : Vous avez le droit de dire non, là, même si vous l'avez proposé.

Des voix : ...

Le Président (M. Chagnon) : Alors, je félicite le député de Chutes-de-la-Chaudière pour sa présidence. Je l'invite à venir me remplacer pour se trouver un vice-président ou une vice-présidente. Félicitations!

Élection du vice-président, M. Michel Matte

Le Président (M. Picard) : Donc, je suis prêt à recevoir les propositions pour le poste de vice-président.

Mme Tremblay : Alors, je propose la motion suivante, M. le Président : Que M. Michel Matte, député de Portneuf, soit élu vice-président de la Commission des relations avec les citoyens.

Le Président (M. Picard) : Merci, Mme la députée de Chauveau. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Une voix : On va dire, oui.

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Picard) : C'est quoi que vous avez dit? Oui?

Une voix : Oui, oui, adopté.

Le Président (M. Picard) : O.K.

Une voix : ...

Le Président (M. Picard) : Oui, c'est vrai. Est-ce que vous acceptez, M. le député de Portneuf? Excusez.

M. Matte : Je vais continuer à aiguïser ma patience, M. le Président, je vais accepter.

Le Président (M. Picard) : O.K. Donc là, vous avez l'appui du groupe parlementaire formant le gouvernement. L'opposition officielle, est-ce que vous acceptez?

Une voix : Adopté. On accepte.

Le Président (M. Picard) : Adopté. Et le deuxième groupe d'opposition?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Picard) : Adopté. Donc, je déclare le député de Portneuf élu vice-président de la Commission des relations avec les citoyens.

Je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci. Félicitations!

(Fin de la séance à 17 h 17)